

2015

RAPPORT D'ACTIVITES



A.D.E.P.A.P.E. de l'Oise

Association Départementale d'Entraide
des Personnes Accueillies en Protection de
l'Enfance de l'Oise (Pupilles et Assimilés)

31/12/2015

FONCTIONNEMENT GENERAL

L'association est administrée de la façon suivante :

- Président et membre de la Commission sociale : M. Pascal BATOT
- Vice-présidente : Mme Nicole CABANE
- Trésorier et membre de la Commission sociale : M. Ludovic BLECOT
- Trésorier Adjoint : M. Peeter-Fabrice TSHIBANGU
- Secrétaire et membre de la Commission sociale : Mme Nicole CABANE
- Secrétaire Adjoint : Mme Victoria MORAND
- Administrateur et chargé de la Commission sociale : M. Guy MAZURIER
- Administrateurs : MM. Faustin LUYEYE et Pascal PARRIAUX et SQUARE Alseny
- Membre d'honneur : Mme Viviane HONORE.

A l'issue des élections départementales, trois nouveaux membres de droit ont succédé à Mme Sylvie HOUSSIN, MM. Jean CAUWEL et Charles POUPLIN.

Siègent désormais au Conseil d'Administration Mme Anaïs DHAMY, MM. Franck PIA et Jean-Paul LETOURNEUR.

L'association emploie une salariée, Mme Vanessa VALTENAIRE secrétaire polyvalente.

En décembre, notre secrétaire a suivi une formation individuelle « Access » sur 2 jours, dispensée par CEFHIR à Beauvais. Nous avons employé également un intérimaire pour la saisie de certaines données et permettre l'utilisation du logiciel.

Une journée de formation reste nécessaire pour finaliser la formation de Mme VALTENAIRE.

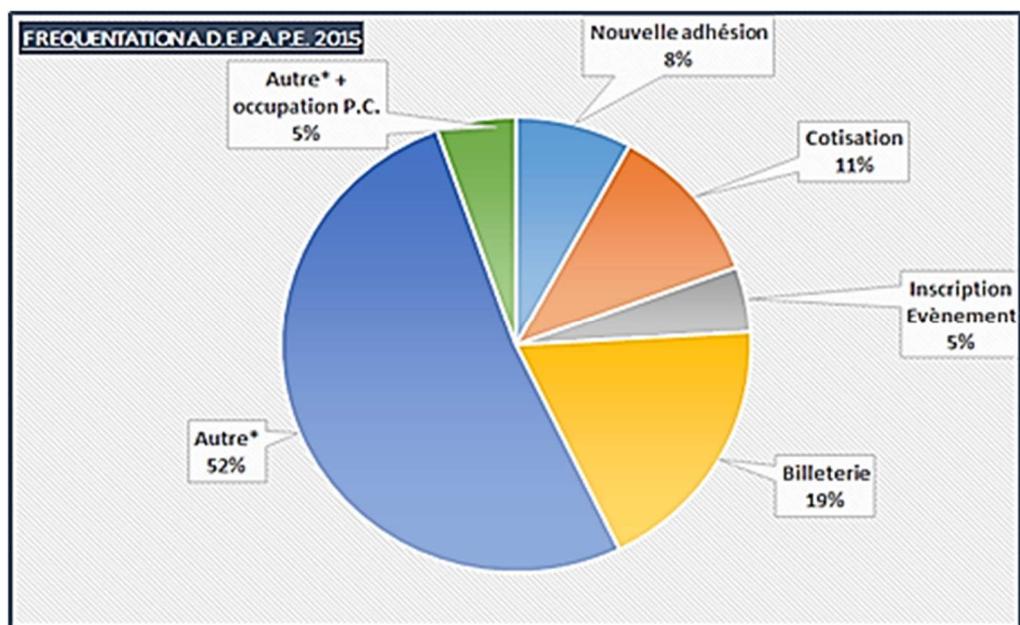
Elle assure la gestion administrative de l'association, le suivi des prêts et l'accueil du public au siège sis, 18 rue Saint Nicolas 60000 BEAUVAIS.

Cependant, notre secrétaire ayant été en incapacité de pouvoir travailler durant une période de 5 mois, nous avons assuré des permanences plusieurs fois par semaine afin de maintenir l'accueil des adhérents et un secrétariat en fonction de nos possibilités. Les réunions du Bureau et du Conseil d'administration n'ont pas été affectées et ont pu se dérouler, elles ont simplement été adaptées aux circonstances.

Une permanence est assurée par Mme CABANE qui se rend disponible pour rencontrer les adhérents sur rendez-vous pour une approche plus personnalisée.

Durant les heures de présence de la secrétaire, un poste informatique est mis à disposition des adhérents en recherche d'emploi ou aux étudiants qui ne disposent pas d'outils informatiques ou d'impressions.

Ce sont tout de même 373 visiteurs qui ont été reçus pour un temps d'accueil de 140 heures.



*Autre : concerne demande d'aide, la réalisation de dossier, de cv et lettre de motivation, soutien moral et peut avoir dans le même temps permis une mise à jour de la cotisation.

Lors du second semestre, nous nous sommes associés au dispositif du Conseil Départemental qui vise à permettre aux jeunes, contre 70 heures de bénévolat d'obtenir une aide financière qui sert à financer le permis de conduire. Ce sont déjà 3 jeunes qui ont pu en bénéficier, dirigés par la secrétaire Mme VALTENAIRE en fonction des besoins.

Pour respecter la discrétion de nos dossiers, nous ne souhaitons pas y intégrer des adhérents ou les enfants d'adhérents et demandons aux jeunes de signer une charte de confidentialité.

Notre comptabilité est confiée à un Cabinet d'expertise comptable, ACES SOBESKY. Les opérations bancaires de gestion courantes se font sur un compte de la Caisse d'Epargne. Celles concernant les prêts se font sur un autre compte à la BNP.

Nous avons bénéficié pour l'année 2015, d'une **subvention de 68 000 € par le Conseil Départemental de l'Oise.**

Un avenant à la convention d'objectifs qui nous lie au Conseil Départemental a été signé entre les deux parties, le 26/01/2015.

70% de la somme accordée a été versé le 25 mai 2015 pour un montant de 47 600€.

Les 30% restant, soit 24 000€ ont été versés le 06/10/2015 après que nous ayons produit les éléments attestant de la bonne utilisation des fonds départementaux comme le prévoit la convention.

A cela, viennent s'ajouter ;

- **Le versement des cotisations** qui s'élève à **2844€** pour **243 adhérents** qui ont cotisé et dont nous dénombrons **39 nouvelles adhésions.**

Contre cette cotisation de 5€ la première année et de 10€ les années suivantes, nous délivrons une carte d'adhésion pour l'année que nous avons créé et fait éditer en imprimerie.

L'appel à cotisation s'est fait en début d'année civile mais l'habitude fait que certains de nos adhérents continuent à cotiser tout au long de l'année et bien souvent en fonction de leurs besoins. Nous avons décidé que désormais elle devrait être réglée avant le 30 juin pour pouvoir prétendre à une aide financière.

- **Les versements de dons** pour une valeur totale de **1375€** contre lesquels nous avons délivré à chaque donateur, un reçu fiscal.

Et ;

- **Les contributions à titre gracieux :**

De la Préfecture pour l'impression de nos gros volumes tels que les bulletins de liaison et les correspondances avec nos adhérents,

La mise à disposition de salles par la Mairie de Beauvais qui nous permet de réduire le coût de nos manifestations,

Sans oublier de compter les heures bénévoles des membres actifs.

ACTIONS

Sous la présidence de M. Pascal BATOT, les administrateurs de l'ADEPAPE se sont réunis au total à 15 occasions durant ce premier semestre.

- **Assemblée Générale** le, 18 avril 2015.

L'Assemblée Générale est un temps fort pour notre association. Nous avons célébré notre 69ème Assemblée Générale « Ordinaire » afin de valider les divers travaux, rapports et bilans financiers de l'année 2014.

Nous avons également procédé au renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration comme le prévoient nos Statuts.

Ce même jour, nous avons réuni le Conseil afin de voter le rôle des nouveaux élus.

- **Conseil d'Administration** les, 20 février, 03 et 18 avril et 06 octobre 2015.

➤ **Réunion de Bureau (Commission sociale)** les, 23 janvier, 20 février, 03 avril, 22 mai et 26 juin, 31 juillet, 25 septembre, 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre 2015.

- Lors des réunions en Commission sociale, 85 dossiers ont été examinés au total et ont permis l'attribution de :

➤ **60 aides financières :**

27	Pour Secours alimentaires
5	Pour aide à l'achat d'article ménager et/ou mobilier
4	Pour participation aux charges, à l'entretien de l'habitat
11	Pour aide au permis de conduire et à mobilité
1	Pour aide au soutien scolaire ou professionnel
2	Pour aide au titre de séjour (taxe)
9	Pour aide au départ en vacances
10	Pour autre charge diverse

➤ **12 dons :**

6	Dons "naissance" ont été accordés pour un montant chacun de 100€
6	Dons "décès" ont été accordés pour un montant chacun de 500€

➤ **8 prêts :**

4	Pour amélioration de l'habitat
4	Pour mobilité

Sur les 61 prêts en cours de remboursement en fin 2014 ;

12	Sont arrivés à leur terme
1	Est confié à un huissier afin d'en permettre le recouvrement (actif)
1	Est investi d'une mesure de surendettement à la Banque de France donnant lieu à un moratoire,
1	Est passé en perte cette année, jugé irrécouvrable par décision de Tribunal

A noter que toutes les aides financières accordées ont été en fonction des besoins des adhérents et versées aux créanciers concernés.

Certaines ont pu être libellées au nom de l'adhérent à titre exceptionnel et à l'appréciation de la Commission Sociale.

Un travail complémentaire avec nos partenaires est toujours effectué, de façon à parfaire le travail déjà souvent réalisé auprès des familles ou de l'adhérent.

Les aides au départ en vacances ou aux loisirs, visent en priorité les adhérents à faibles revenus qui travaillent, retraités ou encore des personnes isolées cela à la condition de produire des justificatifs liés aux

dépenses de vacances engagées ou à venir (contrat de location, frais de transport ou de loisirs).

Elle est variable de 50€ à 250€ et n'est accordée qu'une fois tous les deux ans et ceci à n'importe quel moment de l'année.

Une personne ayant bénéficié d'une aide alimentaire dans l'année ne peut pas y prétendre.

Ces dossiers ont été examinés en commission, au même titre que n'importe quelles autres demandes d'aides financières.

AUTRES ACTIONS

Au-delà du soutien financier nous élargissons nos actions à des évènements familiaux qui se veulent aussi parfois culturels

➤ **Accès aux salles de cinéma**

C'est pourquoi nous avons maintenu cette manifestation permanente qui permet aux adhérents d'avoir accès aux salles de cinéma seuls ou en famille.

L'adhérent a pu profiter d'un prix réduit puisque l'association bénéficie déjà d'un tarif avantageux au Cinespace à Beauvais.

Chaque adhérent peut bénéficier de 5 tickets maximum par mois au prix de 4.50€ l'unité, pour un ticket acheté par nos soins au tarif Association.

Pour permettre aux adhérents qui fréquentent d'autres salles de Cinéma, l'association rembourse la tranche supérieure à 4.50€ d'un billet acheté par l'adhérent à la condition que celui-ci n'excède pas la valeur d'un billet acheté au tarif normal au Cinespace-Beauvais, valable également pour 5 tickets maximum par mois.

➤ **Le repas de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Après l'Assemblée générale, l'heure était aux festivités. Les familles ont rejoint les adhérents qui avaient participé à la réunion pour que cette journée du 18 avril se termine sous le signe de la convivialité par un repas dansant.

➤ **Le repas de fin d'année**

Pour célébrer la fin de l'année ensemble et puisque nous n'avons pas eu beaucoup l'occasion cette année de nous réunir, nous avons convié nos adhérents au Comptoir de Maître Kanter à Beauvais. Le restaurant nous était réservé ce qui nous avait permis d'accueillir un animateur pour l'évènement.

Nous avons partagé un moment convivial et chacun des « adhérents » présent s'est vu remettre un pli dans lequel nous avons glissé une petite carte cadeau valable dans plusieurs enseignes.

➤ **Visites en Etablissements de longs séjours.**

Dans le courant du mois de Juillet, nous avons visité les Adhérents qui ont intégré des établissements de longs séjours. À cette occasion nous avons remis à chacun de l'argent de poche (20€) et en Décembre nous leur avons remis un petit colis dans lequel nous avons glissé une paire de chausson Thermolactyl qui s'avérait nécessaire à la plupart.

Les visites sont très souvent attendues.

➤ **Anniversaire**

Madame Cabane a envoyé à nos adhérents à jour de cotisation, une petite carte d'anniversaire car elle sait que certains sont très sensibles à cette petite marque d'intention.

COMMUNICATION & REPRESENTATION

Le site de l'association est réalisé et géré par la secrétaire polyvalente, Mme VALTENAIRE.

Il permet aux membres de l'association et partenaires de connaître les actions de l'association à tout moment. Depuis la plate-forme, il est possible de télécharger les dossiers de demandes d'aides en fonction des besoins et il est aussi très pratique et rapide d'accéder à la plaquette de l'association et de pouvoir adhérer.

Les Adhérents peuvent être dirigés vers les sites du Conseil Départemental de l'Oise et de la Fédération Nationale à laquelle nous sommes affiliés.

Site réalisé par nos soins sur la Plateforme Jimdo avec souscription d'un abonnement à JimdoPro incluant notre propre nom de domaine à 60€ pour l'année.

Nous diffusons les dates des futurs évènements de la M.E.F. du Grand Beauvaisis et des flyers de certaines autres associations. Nous avons par ailleurs souvent été en relation avec ces organismes afin de faciliter l'insertion de nos plus jeunes et nous continuons de distribuer régulièrement nos plaquettes et affiches à nos partenaires (M.D.S., C.C.A.S., Mairie, M.E.F., Lieux de vie...)

L'Association est représentée à chacune des réunions du Conseil de Famille et de la Commission d'Agrément par Mme Nicole CABANE – Secrétaire et Vice-présidente de l'Association. M. Pascal BATOT, suppléant n'a pas eu à la remplacer en ce début d'année car Mme CABANE a fait acte de présence à chacune des réunions.

L'association est également représentée à plusieurs occasions aux comités des usagers SISAE du JCLT par M. Guy MAZURIER, administrateur.

Par ailleurs, ses membres ont été accueillis ce 04 juin dans nos locaux afin d'y suivre une réunion.

Mme CABANE a représenté l'Association au Congrès annuel de la Fédération Nationale des ADEPAPE où étaient conviés les délégués des Associations départementales de toutes les ADEPAPE, du samedi 6 et dimanche 8 mars à Hyères.

Le Président et la Vice-Présidente se sont rendus chacun de leur côté le dimanche 12 avril, aux Assemblées Générales des ADEPAPE de la Seine-Maritime et du Pas-de-Calais.

Le Président,
Pascal BATOT

La Vice-présidente et
Secrétaire Générale,
Nicole CABANE